

SAGE

Grille pain
STA735SHY4EEU1

MANUEL D'UTILISATION



Besoin d'aide ? Rendez-vous sur <https://sav.darty.com>

the Toast Select™ Luxe



FR GUIDE RAPIDE

Sage®



Table des matières

- 2 Sage® recommande la sécurité avant tout
- 6 Composants
- 7 Fonctions
- 10 Entretien et nettoyage
- 11 Garantie

SAGE® RECOMMANDE LA SÉCURITÉ AVANT TOUT

Chez Sage®, la sécurité est une priorité. Nous concevons et fabriquons des produits consommateurs en mettant la sécurité de nos précieux clients, c'est-à-dire vous, au premier plan. Nous vous demandons également de faire attention lorsque vous utilisez un appareil électrique et de respecter les consignes suivantes.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ IMPORTANTES

LISEZ TOUTES LES INSTRUCTIONS AVANT UTILISATION ET CONSERVEZ-LES POUR RÉFÉRENCE ULTÉRIEURE

- Une version téléchargeable de ce document est également disponible sur sageappliances.com
- Avant une première utilisation, assurez-vous que votre alimentation électrique est identique à celle illustrée sur l'étiquette située en dessous de l'appareil. Si vous avez des questions, veuillez contacter votre fournisseur d'électricité.
- Retirez tout emballage avant la première utilisation et éliminez-le de façon sûre.
- Pour éviter tout risque d'étouffement pour les jeunes enfants, éliminez de manière sûre le couvercle de protection sur la prise d'alimentation.
- Placez l'appareil sur une surface stable, résistante à la chaleur, plane et sèche, loin du bord. Ne l'utilisez pas sur ou à proximité d'une source de chaleur (plaque chauffante, four ou cuisinière au gaz).
- Ne l'utilisez pas sur une surface recouverte de tissu, près des rideaux ou d'autres matériaux inflammables.
- Un incendie risquerait de se produire si vous couvrez le grille-pain ou s'il entre en contact avec des matériaux inflammables, notamment les rideaux, les draperies, les murs, etc. pendant son utilisation.

- Les rideaux et les autres éléments inflammables peuvent prendre feu lorsqu'ils se trouvent à proximité ou au-dessus du grille-pain
- Le pain peut brûler lorsqu'il est grillé. Par conséquent, n'utilisez pas le grille-pain à proximité ou en dessous d'un matériau inflammable comme les rideaux.
- Évitez que les surfaces chaudes du grille-pain n'entrent en contact avec les comptoirs ou les tables.
- Ne placez pas le grille-pain sur ou près d'un brûleur électrique ou à gaz chaud, ou à un endroit où il est susceptible d'être en contact avec toute autre source de chaleur.
- Cet appareil ne doit pas être utilisé avec une minuterie externe ou un système de télécommande séparé.
- Lorsque vous utilisez le grille-pain, gardez un espace minimal de 10 cm autour des parois latérales et de 20 cm au-dessus de l'appareil.
- Sage® déconseille de mettre le grille-pain dans des endroits clos.
- N'utilisez pas le grille-pain sur l'égouttoir d'un évier.
- Ne déplacez pas le grille-pain en cours de fonctionnement.
- Évitez tout contact avec les pièces en mouvement.
- N'utilisez pas de produits abrasifs, de nettoyeurs caustiques ou de nettoyeurs à four pour le nettoyer.
- Assurez-vous toujours qu'il est correctement assemblé avant son utilisation. Suivez les instructions indiquées dans ce livret.
- Assurez-vous que la taille du pain à griller est adaptée au grille-pain et qu'il ne dépasse pas des fentes de grillage. Faites en sorte que le pain ne soit pas trop épais ou trop long, car il risquerait de bloquer ou de coincer le chariot porte-pain.
- Pour chauffer le pain grillé, ne le placez pas directement au-dessus des fentes de grillage, car cela pourrait empêcher l'air de circuler correctement et endommager l'appareil.
- Ne touchez pas les surfaces chaudes. Les surfaces du grille-pain sont chaudes pendant et après le fonctionnement. Afin d'éviter des brûlures ou des blessures corporelles, utilisez toujours des maniques ou des gants de cuisine isolants, ou utilisez les poignées ou les boutons le cas échéant.

- N'introduisez pas des ustensiles métalliques comme un couteau dans le grille-pain pour enlever du pain grillé, des bagels ou d'autres aliments bloqués dans le grille-pain. Cela pourrait endommager les éléments de chauffage et provoquer une électrocution.
- N'essayez pas de déloger un aliment lorsque le grille-pain est branché.
- N'introduisez pas dans le grille-pain des aliments surdimensionnés, des films d'emballage métalliques ou des ustensiles, car cela pourrait provoquer un incendie ou un choc électrique.
- N'utilisez pas le grille-pain si le tiroir ramasse-miettes coulissant n'est pas en place. Ne laissez pas les miettes s'accumuler dans le tiroir ramasse-miettes. Si vous ne nettoyez pas régulièrement le tiroir ramasse-miettes, cela pourrait provoquer un incendie. Pour mettre hors tension le grille-pain, débranchez la prise d'alimentation.
- Assurez-vous toujours que l'appareil est hors tension, débranché de la prise électrique et qu'il a refroidi avant de le nettoyer, de le déplacer ou de le ranger.
- Assurez-vous toujours que l'appareil est hors tension et débranché lorsqu'il n'est pas utilisé.
- Ne le nettoyez pas avec des tampons à récurer métalliques. Les pièces peuvent se détacher, toucher les composants électriques et présenter un risque de choc électrique.
- Respectez scrupuleusement les instructions d'entretien et de nettoyage indiquées dans ce livret.
- L'utilisation d'accessoires non fabriqués ou non indiqués par Sage® peut entraîner un risque d'incendie, de choc électrique ou de blessure.

POUR TOUS LES APPAREILS ÉLECTRIQUES

- Déroulez entièrement le cordon d'alimentation avant utilisation.
- Ne laissez pas le cordon suspendu au bord d'un plan de travail ou d'une table, toucher des surfaces chaudes ou se nouer.
- Ne laissez pas l'appareil sans surveillance lorsqu'il est en marche.
- Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés de 8 ans ou plus et des personnes aux capacités mentales, sensorielles ou

physiques réduites, ou ayant peu d'expérience et de connaissances, uniquement sous supervision ou s'ils ont reçu des instructions sur l'utilisation sécuritaire de l'appareil et qu'ils comprennent les risques impliqués.

- Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil.
- Le nettoyage de l'appareil ne doit pas être effectué par des enfants à moins qu'ils aient 8 ans ou plus, et ce, sous la surveillance d'un adulte.
- L'appareil et son cordon doivent être conservés hors de la portée des enfants de 8 ans et moins.
- Tout entretien autre que le nettoyage doit être réalisé par un centre de services Sage® agréé.
- N'utilisez pas l'appareil si le cordon d'alimentation, la prise ou l'appareil sont endommagés de quelque manière que ce soit. En cas de dommages ou si un entretien autre que le nettoyage est nécessaire, contactez le service client Sage ou consultez le site sageappliances.com
- Cet appareil est destiné à un usage domestique uniquement. N'utilisez pas

l'appareil pour toute autre fin que son utilisation prévue. Ne l'utilisez pas sur un bateau ou dans des véhicules en mouvement. Ne l'utilisez pas en plein air. Une mauvaise utilisation peut engendrer des blessures.



REMARQUE

Ce grille-pain est commandé électroniquement. Pour le faire fonctionner, branchez-le à une prise de courant de 220 à 240 V et allumez-le.

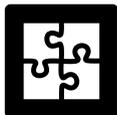


Le symbole illustré indique que cet appareil ne doit pas être jeté aux ordures ménagères. Il doit être amené dans un centre de collecte de déchets local agréé désigné à cette fin ou à un revendeur proposant ce service. Pour en savoir plus, veuillez contacter le bureau de votre municipalité.



À des fins de protection contre les chocs électriques, ne plongez pas le cordon, la prise électrique ou l'appareil dans l'eau ou dans un autre liquide.

CONSERVEZ CES INSTRUCTIONS



Composants



- A. Voyants DEL de brunissage indiquant le paramètre de brunissage et la progression du grillage.
- B. Cadran de sélection du pain
Choisissez le type de pain pour obtenir facilement le même degré de brunissage pour tous les types de pain.
La durée nécessaire pour griller le pain dépend du type de pain. Choisissez parmi White (pain blanc), Fruit (pain aux fruits), Grain (pain aux céréales), Rye (pain de seigle) ou Crumpet pour obtenir à chaque fois le même degré de brunissage.
La fonction Crumpet augmente la température des éléments de chauffage centraux pour griller la partie interne des crumpets ou des bagels sans brûler la partie externe.
- C. Bouton de sélection du brunissage
Sélectionnez le degré de brunissage que vous souhaitez appliquer à votre pain, « 0 » (le plus léger) à « 6 » (le plus foncé).
- D. « A QUICK LOOK™ » /levier de surélevage
Utilisez le levier pour relever et abaisser le chariot porte-pain pendant le cycle de grillage pour que vous puissiez vérifier la progression du grillage sans devoir interrompre le cycle de grillage. La fonction de surélevage permet de retirer facilement les pains de plus petite taille comme les muffins anglais, les crumpets ou les bagels.
- E. « A BIT MORE™ »
Si votre pain n'est pas très bien grillé, appuyez sur le bouton pour ajouter une durée de grillage supplémentaire.
Bouton REHEAT (RÉCHAUFFER)
Si le pain est éjecté et a refroidi, appuyez sur le bouton « reheat » (réchauffer) pour le réchauffer.
- F. Bouton FROZEN (CONGELÉ)
Augmente la durée de grillage requise pour griller du pain congelé.
- G. Bouton CANCEL (ANNULER)
Annule le cycle de grillage.



Informations sur la tension nominale
220 à 240 V ~50 à 60 Hz 840 à 1 000 W



Fonctions



REMARQUE

Ce grille-pain est commandé électroniquement. Pour le faire fonctionner, branchez-le à une prise de courant de 220 à 240 V. Avant la première utilisation, retirez les matériaux d'emballage ou les étiquettes promotionnelles joints à votre grille-pain.

1. Branchez le cordon d'alimentation à une prise de courant de 220 à 240 V. Les voyants de brunissage clignotent de « 0 » à « 6 », puis s'alignent sur le paramètre de brunissage sélectionné (indiqué par la position du bouton de brunissage et des voyants de brunissage). Le grille-pain reviendra en mode veille (les voyants de brunissage clignotent faiblement) après quelques minutes si vous n'appuyez pas sur un bouton ou si vous ne réglez pas le bouton de brunissage.



REMARQUE

Lorsque vous utilisez le grille-pain pour la première fois, nous recommandons d'activer le réglage maximal sans mettre de pain. Le grille-pain peut émettre une mince fumée ou une odeur distincte à la première utilisation. Ceci est normal et ne nuit pas aux performances du grille-pain.

2. Placez le pain, les crumpets, les bagels, etc. dans une fente de grillage. Il faut que les pains à griller ne soient pas trop grands ou trop épais pour pouvoir entrer dans les fentes de grillage.
3. Sélectionnez le type de pain se trouvant dans la fente de grillage à l'aide du cadran de sélection du pain.



REMARQUE

Le paramètre de brunissage peut varier selon les types de pain. Par exemple, les pains aux raisins et les pains blancs à texture légère nécessitent une durée de grillage moins élevée, tandis que les pains de seigle à texture plus lourde nécessitent une durée de grillage plus élevée. Changer le type de pain indiqué dans le cadran de sélection du pain pour tenir compte de ces paramètres (de manière précise) sans changer le degré de brunissage du bouton de sélection de brunissage permet de toujours obtenir le même brunissage quel que soit le type de pain.

4. Lorsque vous utilisez le bouton de sélection du brunissage, alignez l'aiguille sur le paramètre de brunissage souhaitée allant de « 0 » (le plus léger) à « 6 » (le plus foncé). Les voyants s'allument et s'alignent sur le paramètre de brunissage sélectionné.

Le paramètre de brunissage est propre à chaque type de pain. Par conséquent, vous n'avez pas besoin de le régler en fonction des différents types de pain si vous voulez appliquer le même degré de brunissage.



REMARQUE

Lorsque vous grillez du pain pour la première fois, nous vous suggérons de le faire avec le paramètre de brunissage « 3 » (voyants DEL 9).

5. Pour commencer le grillage, abaissez le levier jusqu'à ce qu'il se verrouille en place. Les voyants de brunissage commencent à clignoter sur « 0 », puis progressent pour indiquer le niveau de brunissage jusqu'à atteindre le brunissage souhaité.
6. À la fin du cycle de grillage, le chariot porte-pain se soulève. Retirez le pain grillé. Le voyant de brunissage se rallume sur le paramètre de brunissage précédemment sélectionné pendant quelques minutes avant d'entrer en mode veille.



REMARQUE

Pour faire sortir le grille-pain du mode veille, appuyez sur n'importe quel bouton ou réglez le bouton de brunissage. Les voyants de brunissage se rallument alors.



AVERTISSEMENT

Ne laissez pas le grille-pain sans surveillance lorsqu'il est en marche, car le pain grillé peut se bloquer. Dans le cas peu probable où le pain, les bagels, les muffins anglais ou les pâtisseries pour grille-pain restent bloqués dans les fentes de grillage, tous les boutons et les voyants DEL de grillage clignoteront et les composants s'éteindront. Débranchez le cordon d'alimentation de la prise murale et laissez le grille-pain refroidir complètement avant de sortir délicatement le pain des fentes. Faites attention à ne pas endommager les éléments de chauffage. N'utilisez pas d'ustensiles en métal.

A BIT MORE™

Si votre pain n'est pas très bien grillé, appuyez sur ce bouton pour ajouter une durée de grillage supplémentaire. Vous pouvez sélectionner cette fonction avant, pendant ou après le cycle de grillage. Il est possible de l'utiliser avec tous les types de pain et la fonction FROZEN (CONGELÉ).

Pour utiliser cette fonction pendant le cycle de grillage :

Appuyez sur le bouton A BIT MORE™/REHEAT (A BIT MORE™/RÉCHAUFFER). Le contour du bouton s'allume en blanc lorsque vous appuyez dessus. La durée du grillage augmente automatiquement, mais les voyants de brunissage ne s'allument pas. Vous pouvez arrêter la fonction A BIT MORE™/REHEAT (A BIT MORE™/RÉCHAUFFER) en appuyant de nouveau sur ce bouton et le cycle de grillage reprend alors.

Pour utiliser cette fonction avant ou après le cycle de grillage :

Appuyez sur le bouton A BIT MORE™/REHEAT (A BIT MORE™/RÉCHAUFFER). Le contour du bouton s'allume en blanc lorsque vous appuyez dessus. Abaissez le levier jusqu'à ce qu'il se verrouille en place. Les voyants de brunissage s'alignent automatiquement sur le paramètre de brunissage le plus bas, puis clignotent et lancent le compte à rebours de la durée de brunissage supplémentaire.

RÉCHAUFFER

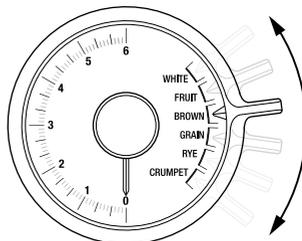
Si le pain est éjecté et a refroidi, appuyez sur le bouton A BIT MORE™/REHEAT (A BIT MORE™/RÉCHAUFFER) pour le réchauffer.

SÉLECTION DU TYPE DE PAIN

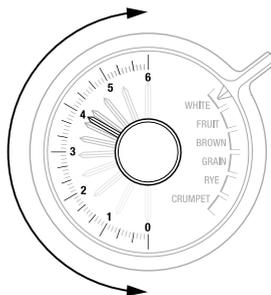
La fonction de sélection de pain modifie la durée totale de grillage pour chaque type de pain de façon à obtenir le même degré de brunissage quel que soit le type de pain.

Pour griller différents types de pain

1. Mettez le pain dans les fentes de grillage.
2. Réglez le cadran de sélection du pain en fonction du type de pain se trouvant dans les fentes de grillage en faisant en sorte que l'aiguille s'aligne sur la fonction sélectionnée.



3. Sélectionnez le paramètre de brunissage souhaité en réglant le cadran de sélection du brunissage. Les paramètres de brunissage vont de « 0 » (le plus léger) à « 6 » (le plus foncé).
4. Pour commencer le grillage, abaissez le levier jusqu'à ce qu'il se verrouille en place.

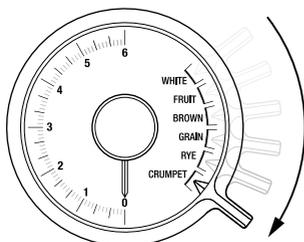


SÉLECTION DE CRUMPET

La sélection de crumpet, en plus de régler la durée totale de grillage, augmente la température des éléments de chauffage centraux pour griller parfaitement la partie interne des crumpets ou des bagels sans brûler la partie externe.

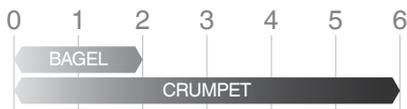
Pour griller des crumpets ou des bagels :

1. Mettez le crumpet ou le bagel dans les fentes de grillage en les tournant vers l'intérieur en suivant les marquages du crumpet et du bagel au-dessus des éléments de chauffage centraux du grille-pain.
2. Réglez le cadran de sélection du pain sur **CRUMPET** en faisant en sorte que l'aiguille s'aligne sur la fonction **CRUMPET**.



3. Sélectionnez le paramètre de brunissage souhaité en réglant le cadran de sélection du brunissage. Les paramètres de brunissage vont de « 0 » (le plus léger) à « 6 » (le plus foncé).

CRUMPET & BAGEL SETTINGS



4. Pour commencer le grillage, abaissez le levier jusqu'à ce qu'il se verrouille en place.



REMARQUE

Si les éléments de chauffage externes semblent être éteints ou faiblement alimentés pendant l'utilisation de la fonction Crumpet, cela est tout à fait normal. Cela permet de griller la partie interne du crumpet sans brûler la partie externe.

BOUTON FROZEN (CONGELÉ)

Cette fonction augmente la durée de grillage requise pour griller du pain congelé.

Pour griller du pain congelé :

1. Mettez le pain dans les fentes de grillage.
2. Réglez le cadran de sélection du pain de façon à ce que l'aiguille s'aligne sur le type de pain que vous avez placé dans les fentes de grillage.
3. Sélectionnez le paramètre de brunissage souhaité en réglant le cadran de sélection du brunissage. Les paramètres de brunissage vont de « 0 » (le plus léger) à « 6 » (le plus foncé).
4. Pour sélectionner la fonction **FROZEN (CONGELÉ)**, appuyez sur le bouton **FROZEN (CONGELÉ)** et le contour du bouton s'allume en blanc.
5. Pour commencer le grillage, abaissez le levier jusqu'à ce qu'il se verrouille en place. La durée du grillage augmente automatiquement.
6. À la fin du cycle, le bouton **FROZEN (CONGELÉ)** s'éteint.



REMARQUE

Vous pouvez arrêter la fonction **FROZEN (CONGELÉ)** en appuyant de nouveau sur le bouton **FROZEN (CONGELÉ)** et le cycle de grillage initial reprend alors.

LEVIER A QUICK LOOK™

Cette fonction permet de relever et d'abaisser le chariot porte-pain pour que vous puissiez vérifier la progression du grillage sans devoir interrompre ou annuler le cycle de grillage. Pendant le cycle de grillage, soulevez simplement le levier pour vérifier sa progression. Abaissez le levier pour poursuivre le cycle ou appuyez sur le bouton **CANCEL (ANNULER)** pour interrompre le cycle à tout moment.

LEVIER DE SURÉLEVAGE

Le levier peut être soulevé à environ 2 cm au-dessus de la position de départ. Cela soulève le chariot porte-pain pour retirer facilement les pains de plus petite taille comme les muffins anglais, les crumpets ou les bagels.



Entretien et nettoyage

1. Éteignez le grille-pain au niveau de la prise électrique et retirez la prise. Laissez le grille-pain refroidir complètement avant de le laver.
2. Pour enlever les miettes du grille-pain, retirez le tiroir ramasse-miettes (sous le panneau de commande à l'avant du grille-pain) en le tirant vers l'extérieur. Videz et remettez en place le tiroir avant de réutiliser le grille-pain. Remettez en place le tiroir ramasse-miettes en le glissant à l'intérieur jusqu'à ce qu'il se verrouille en place.
3. Pour enlever les résidus de miettes coincés à l'intérieur, retournez le grille-pain, placez-le au-dessus d'une poubelle et secouez-le doucement pour enlever les miettes.
NE tapez PAS sur le grille-pain, car cela peut endommager ses composants ou le mécanisme du chariot porte-pain.
4. Essuyez l'extérieur du grille-pain avec un chiffon légèrement humide et séchez-le complètement avec un chiffon doux et sec.



REMARQUE

Ne le nettoyez pas avec des tampons à récurer métalliques. Au contact du tampon, les pièces peuvent se détacher, toucher les composants électriques, présenter un risque de choc électrique et endommager les éléments de finition du grille-pain.

RANGEMENT

Éteignez le grille-pain au niveau de la prise électrique, et retirez la prise. Laissez le grille-pain refroidir complètement avant de le ranger. Suivez les instructions de nettoyage et rangez-le en position verticale sur une surface plane, un plan de travail ou dans un placard accessible.

Ne rangez rien au-dessus du grille-pain.



AVERTISSEMENT

N'utilisez pas le grille-pain si le tiroir ramasse-miettes coulissant n'est pas en place.
Ne laissez pas les miettes s'accumuler dans le tiroir ramasse-miettes. Si vous ne nettoyez pas régulièrement le tiroir ramasse-miettes, cela pourrait provoquer un incendie.



Garantie

GARANTIE LIMITÉE 2 ANS

Sage Appliances garantit ce produit pour un usage domestique sur les territoires spécifiés pendant 2 ans à compter de la date d'achat, contre les défauts de fabrication et de matériaux. Au cours de cette période de garantie, Sage Appliances s'engage à réparer, remplacer ou rembourser tout produit défectueux (à sa seule discrétion).

Tous les droits de garantie légaux en vertu de la législation nationale applicable seront respectés et ne seront pas compromis par notre garantie. Pour connaître les conditions générales complètes relatives à la garantie ou pour obtenir des instructions sur la manière de déposer une réclamation, rendez-vous sur www.sageappliances.com.

Déclaration à l'intention du consommateur

SAGE FRANCE - GARANTIE LIMITÉE

Sage Appliances garantit ce produit pour un usage domestique sur les territoires spécifiés pendant 2 ans à compter de la date d'achat initiale du produit contre les défauts de fabrication et de matériaux. La période de garantie peut-être supérieure pour certains produits ou pour certaines pièces de produits. Au cours de cette période de garantie, Sage Appliances s'engage à réparer, remplacer ou rembourser tout produit défectueux (à sa seule discrétion).

Tous les droits de garantie légaux en vertu de la législation nationale applicable seront respectés et ne seront pas compromis par notre garantie. Pour connaître les conditions générales complètes relatives à la garantie ou pour obtenir des instructions sur la manière de déposer une réclamation, rendez-vous sur www.sageappliances.com.

Les dispositions de la présente garantie ne sont pas exclusives du bénéfice, au profit de l'acheteur, de la garantie légale de conformité prévue par les articles L. 217-4 et suivants du Code de la consommation, ainsi que de la garantie des vices cachés prévue par les articles 1641 et suivants du Code civil, qui sont en tout état de cause applicables et ce même en l'absence d'application ou en cas d'exclusion de la garantie conventionnelle.

Lorsqu'il agit en garantie légale de conformité, le consommateur :

- bénéficie d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour agir ;
- peut choisir entre la réparation ou le remplacement du bien, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L. 217-9 du code de la consommation ;
- est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du bien durant les vingt-quatre mois suivant la délivrance du bien.

La garantie légale de conformité s'applique indépendamment de la garantie commerciale éventuellement consentie.

Le consommateur peut décider de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés de la chose vendue au sens de l'article 1641 du Code civil ; dans cette hypothèse, il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à l'article 1644 du Code civil.

Article L. 217-4 du Code de la consommation :

« Le vendeur livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité. »

Article L. 217-5 du Code de la consommation :

« Le bien est conforme au contrat : 1° S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;
- s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage;

2° Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté. »

Article L 217-12 du Code de la consommation :

« L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien. »

Article L 217-16 du Code de la consommation :

« Lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une remise en état couverte par la garantie, toute période d'immobilisation d'au moins sept jours vient s'ajouter à la durée de la garantie qui restait à courir. Cette période court à compter de la demande d'intervention de l'acheteur ou de la mise à disposition pour réparation du bien en cause, si cette mise à disposition est postérieure à la demande d'intervention. »

Article 1641 du Code de la consommation :

« Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus. »

Article 1648, al.1er du Code civil :

« L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. »